

ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Traitement des nausées et vomissements chez l'utilisateur dialysé, en injectant un anti-émétique dans le site d'injection de la tubulure veineuse avant le piège à bulle.

INDICATION

Soulager la nausée et/ou enrayer les vomissements per-dialyse.

CONTRE-INDICATION

Allergie au dimenhydrinate

APPLICATION

Tous les infirmiers et infirmières oeuvrant au service de suppléance rénale.

ORDONNANCE

Vérifier la tension artérielle de l'utilisateur.

- **Si hypotension**, se référer à l'ordonnance permanente de traitement de l'hypotension pendant un traitement d'hémodialyse.
- **Si tension artérielle stable :**
 - administrer dimenhydrinate (Gravol ®) 25 mg I.V. en 2 minutes par le site d'injection de la tubulure veineuse avant le piège à bulle;
 - si nausées persistent, vérifier T.A. et répéter une fois après 10 minutes;
 - ne pas administrer s'il reste moins de 30 minutes au traitement.

Si non soulagé, aviser le néphrologue